



Séance du Conseil municipal Du mardi 24 octobre 2017

Absente excusée : Pascale Ducept pouvoir donné à Valérie Charbonneau

0 - Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 28 septembre 2017

1- DELIBERATIONS

Maison d'Assistants Maternels

1.1 – Attribution des lots

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le lundi 16 octobre 2017, jour de la date limite de remise des plis.

Suite au rapport établi par l'équipe de Maîtrise d'œuvre, les entreprises retenues sont les suivantes.

Vote du Conseil municipal

Oui à l'unanimité.

1.2 – Mission Sécurité Protection Santé (SPS)

Pour la réalisation des travaux, il est obligatoire de faire appel à une agence pour la mission Sécurité Protection Santé, au vu du chevauchement des tâches.

L'Agence ATAE de la Roche sur Yon, contactée à ce sujet nous a remis une proposition de 1 960 € HT, soit 2 352 € TTC

Vote du Conseil Municipal

Oui à l'unanimité.

1.3 – Etude Thermique sur bâtiment existant

Pour être éligible à l'obtention d'une éventuelle subvention de la part du SyDEV, ce dernier nous oblige à faire une étude thermique réglementaire du bâtiment existant.

Nous avons contacté la Société Alliance Energie Environnement de la Roche Sur Yon (qui fait déjà partie de l'équipe de Maîtrise d'Œuvre).

Son offre s'élève à 900 € HT, soit 960 € TTC

Vote du Conseil Municipal

Oui à l'unanimité

1.4 – Diagnostic Amiante

Il est de l'obligation du propriétaire du bâtiment à louer de fournir un diagnostic amiante.

Le devis d'e-maïdiag est de 441.67 € HT soit 530 € TTC

Vote du Conseil Municipal

Oui à l'unanimité.

1.5 – Demande de fonds de concours Communauté de Communes du Pays de La Châtaigneraie

Initialement prévu pour la Salle de Sports, ce fonds va être utilisé pour la maison d’assistants maternels étant donné qu’elle ne bénéficie d’aucune aide à ce jour.

Une délibération doit être fournie à l’appui du dossier de demande de subvention d’un montant de 25 935 €

Vote du Conseil Municipal

Oui à l’unanimité.

ZA des Plantes

1.6 – Décisions modificatives Budget Annexe et Budget Général

Vote du Conseil Municipal

Oui à l’unanimité.

1.7 – Transfert du terrain du Budget Général vers le Budget Annexe

Le Conseil Municipal doit délibérer pour vendre du Budget Général :

- La parcelle ZS 395 acquise auprès de M. Patrice FROMAGET pour 29 907 €
- L'indemnité d'éviction pour 2 975.59 €
- Les Frais de notaires pour 1 087.49 €

Au Budget Annexe ZA des Plantes pour la valeur figurant à l'actif, soit 33 970.08 € net de TVA

Vote du Conseil Municipal

Oui à l'unanimité.

Marmiton

1.8 – Maîtrise d'œuvre terrasse

Yanic GUERIN a remis sa proposition d'honoraires pour la construction de la terrasse (+ accès PMR) pour un montant de 3 770 € HT soit 4 524 € TTC

Vote du Conseil Municipal

Oui à l'unanimité.

1.9 – Maîtrise d'œuvre sanitaires

Yanic GUERIN a remis sa proposition d'honoraires pour la construction de sanitaires pour un montant de 6 390 € HT soit 7 668 € TTC

Vote du Conseil Municipal

Oui à l'unanimité.